

L'an DEUX MIL DIX-HUIT, le VENDREDI 21 SEPTEMBRE, à 17 h 04, le Conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en quatrième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code général des Collectivités territoriales (séance clôturée à 20 h 03).

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil municipal. BÉLIM Audrey a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert / LOWINSKY Jacques / ORPHÉ Monique (arrivée à 17 h 28 au Rapport n° 18/4-008) / MAILLOT Gérald / VÉLOUPOULÉ-MERLO Nalini / ADAME Brigitte / HOAREAU Jean-François / COUDERC Alain / FONTAINE Gabrielle / BELDA David / HOARAU Brigitte (arrivée à 17 h 18 au Rapport n° 18/4-003) / PESTEL René Louis / ISIDORE Marylise / DELORME Éric / ANDAMAYE Marie-Annick / KICHENIN Virgile / BOMMALAIS Geneviève / EUPHRASIE Didier / LESCAT Michel / SUDNIKOWICZ Christiane / ASSABY Maximilien / MARCHAU Jean-Pierre / MAMODE Nourjhan / CADJEE Ibrahim / HUMBLOT Nicole (arrivée à 17 h 15 au Rapport n° 18/4-002) / JAVEL François / FIDJI Jean-Claude / NAILLET Philippe / BARDINOT Sonia / BAREIGTS Éricka (arrivée à 17 h 19 au Rapport n° 18/4-003) / ARLANDON Corine / MÉLADE Thierry / SILOTIA William / BÉLIM Audrey / FOURNEL Dominique (arrivé à 17 h 47 au Rapport n° 18/4-016) / ANILHA Fernande / DOKI-THONON Lisianne / HUBERT Richenel / TÉCHER Régis / MOREL Jean-Jacques (arrivé à 17 h 21 au Rapport n° 18/4-004) / LATRA Sylvie / VITRY Faouzia / HO-SHING Cynthia (arrivée à 17 h 13 au Rapport n° 18/4-001)

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

Pour toute la durée de la séance

FRANÇOISE Gérard
CLAIN Claudette
CHOPINET Gérard
VOLIA-GARNIER Laetitia

par FONTAINE Gabrielle
par CADJEE Ibrahim
par SILOTIA William
par LOWINSKY Jacques

À partir de son départ à 18 h 42 au Rapport n° 18/4-031

JAVEL François

par LESCAT Michel

Pour toute la durée de la séance

DUCHEMANN Yvette
LOYHER Jeanne
ALI Laïnati

par HOAREAU Jean-François
par MAILLOT Gérald
par ARLANDON Corine

À l'arrivée de son mandataire à 17 h 21 au Rapport n° 18/4-004

LAGOURGUE Michel

par MOREL Jean-Jacques

Pour toute la durée de la séance

HOARAU Serge

par HUBERT Richenel

Les membres présents, au nombre de 43 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales.

ORDRE DU JOUR DE SÉANCE

Sur proposition du Maire, le Rapport n° 18/4-066 relatif à des changements de dénominations de voies a été inscrit en ordre du jour de séance complémentaire.

ÉLUS INTÉRESSÉS

En application de l'article L. 2131-11 du Code général des Collectivités territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

| | | | |
|-----------------------|--------------------------|---|---------------------|
| ANNETTE Gilbert | (Président) | au titre du CCAS de Saint-Denis | Rapport n° 18/4-021 |
| ANDAMAYE Marie-Annick | (délégués / Ville) | | |
| BOMMALAIS Geneviève | | | |
| FONTAINE Gabrielle | | | |
| HOAREAU Jean-François | | | |
| LESCAT Michel | | | |
| MAMODE Nourjhan | | | |
| VITRY Faouzia | | | |
| HUBERT Richenel | | | |
| ASSABY Maximilien | (lien de parenté) | au titre de RUN Action | |
| EUPHRASIE Didier | (délégués / Ville) | au titre du SIDÉO | Rapport n° 18/4-042 |
| MARCHAU Jean-Pierre | | | |
| LOWINSKY Jacques | - titulaires - | | |
| MAILLOT Gérald | | | |
| KICHENIN Virgile | | | |
| BOMMALAIS Geneviève | - suppléants - | | |
| NAILLET Philippe | (élu délégué) | au titre du PRUNEL | Rapport n° 18/4-045 |
| KICHENIN Virgile | (délégué / Ville) | au titre du CAUE | |
| KICHENIN Virgile | (délégué / Ville) | au titre de la SIDR | Rapport n° 18/4-046 |
| (1) ARMAND Alain | (délégué / Département) | | |
| BELDA David | (délégué / Ville) | au titre de la SÉDRÉ | Rapport n° 18/4-047 |
| BELDA David | (délégué / Ville) | au titre de la SÉDRÉ | Rapport n° 18/4-048 |
| BELDA David | (délégué / Ville) | au titre de la SÉDRÉ | Rapport n° 18/4-049 |
| KICHENIN Virgile | (délégué / Ville) | au titre de la SIDR | Rapport n° 18/4-051 |
| (1) ARMAND Alain | (délégué / Département) | | |
| MAILLOT Gérald | (lien de parenté) | terrains sur chemin Dufourg-les-Hauts à la Bretagne | Rapport n° 18/4-057 |
| NAILLET Philippe | (élu délégué) | au titre du PRUNEL | Rapport n° 18/4-058 |
| (2) DUCHEMANN Yvette | (déléguée / Département) | au titre de l'ÉPFR | |
| NAILLET Philippe | (délégués / CINOR) | | |
| (3) LOYHER Jeanne | | | |
| (4) FRANÇOISE Gérard | | | |
| (5) HOARAU Serge | | | |
| NAILLET Philippe | (élu délégué) | au titre du PRUNEL | Rapport n° 18/4-059 |
| (2) DUCHEMANN Yvette | (déléguée / Département) | au titre de l'ÉPFR | |
| NAILLET Philippe | (délégués / CINOR) | | |
| (3) LOYHER Jeanne | | | |
| (4) FRANÇOISE Gérard | | | |
| (5) HOARAU Serge | | | |
| BELDA David | (délégué / Ville) | au titre de la SÉDRÉ | |
| (2) DUCHEMANN Yvette | (déléguée / Département) | au titre de l'ÉPFR | Rapport n° 18/4-063 |
| NAILLET Philippe | (délégués / CINOR) | | |
| (3) LOYHER Jeanne | | | |
| (4) FRANÇOISE Gérard | | | |
| (5) HOARAU Serge | | | |
| BELDA David | (délégué / Ville) | au titre de la SÉDRÉ | |

CCAS... Centre communal d'Action sociale de Saint-Denis
PRUNEL Projet de Rénovation urbaine Nord-Est-Littoral
SIDR Société immobilière du Département de la Réunion
ÉPFR Établissement public foncier de la Réunion

SIDÉO Syndicat d'Exploitation d'Eau océanique
CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
SÉDRÉ Société d'Équipement du Département de la Réunion
CINOR Communauté intercommunale du Nord de la Réunion

(1) à (5) absent(e) à la séance

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20180921-184028-DE
Date de télétransmission : 01/10/2018
Date de réception préfecture : 01/10/2018

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS

| <i>Élus</i> | <i>Horaires</i> | <i>Remarques</i> |
|-----------------------|-----------------------------|---|
| DOKI-THONON Lisianne | arrivée à 17 h 13 | au Rapport n° 18/4-001 |
| HO-SHING Cynthia | arrivée à 17 h 13 | au Rapport n° 18/4-001 |
| HUMBLLOT Nicole | arrivée à 17 h 15 | au Rapport n° 18/4-002 |
| HOARAU Brigitte | arrivée à 17 h 18 | au Rapport n° 18/4-003 |
| BAREIGTS Éricka | arrivée à 17 h 19 | au Rapport n° 18/4-003 |
| MOREL Jean-Jacques | arrivé à 17 h 21 | au Rapport n° 18/4-004 |
| ORPHÉ Monique | arrivée à 17 h 28 | au Rapport n° 18/4-008 |
| FOURNEL Dominique | arrivé à 17 h 47 | au Rapport n° 18/4-016 |
| ANILHA Fernande | sortie de 18 h 20 à 18 h 22 | du Rapport n° 18/4-022 au Rapport n° 18/4-023 |
| ARLONDON Corine | sortie de 18 h 20 à 18 h 27 | du Rapport n° 18/4-022 au Rapport n° 18/4-024 |
| BAREIGTS Éricka | sortie de 18 h 21 à 19 h 29 | du Rapport n° 18/4-022 au Rapport n° 18/4-044 |
| HO-SHING Cynthia | sortie de 18 h 42 à 18 h 59 | du Rapport n° 18/4-031 au Rapport n° 18/3-035 |
| HUBERT Richenel | sorti de 18 h 42 à 19 h 02 | du Rapport n° 18/4-031 au Rapport n° 18/4-036 |
| TÉCHER Régis | sorti de 18 h 42 à 19 h 02 | du Rapport n° 18/4-031 au Rapport n° 18/4-036 |
| LOWINSKY Jacques | sorti de 18 h 44 à 18 h 54 | du Rapport n° 18/4-031 au Rapport n° 18/4-033 |
| CADJEE Ibrahim | sorti de 18 h 53 à 18 h 56 | du Rapport n° 18/4-032 au Rapport n° 18/4-034 |
| ANILHA Fernande | sortie de 18 h 56 à 19 h 01 | du Rapport n° 18/4-034 au Rapport n° 18/3-036 |
| LATRA Sylvie | sortie de 18 h 57 à 19 h 03 | du Rapport n° 18/4-034 au Rapport n° 18/3-037 |
| CADJEE Ibrahim | sorti de 19 h 00 à 19 h 03 | du Rapport n° 18/4-035 au Rapport n° 18/4-038 |
| ARLONDON Corine | sortie de 19 h 00 à 19 h 12 | du Rapport n° 18/4-035 au Rapport n° 18/3-041 |
| BARDINOT Sonia | sortie de 19 h 05 à 19 h 20 | du Rapport n° 18/4-039 au Rapport n° 18/4-043 |
| BELDA David | sorti de 19 h 07 à 19 h 24 | du Rapport n° 18/4-041 au Rapport n° 18/4-044 |
| MÉLADE Thierry | sorti de 19 h 07 à 19 h 24 | du Rapport n° 18/4-041 au Rapport n° 18/4-044 |
| ANDAMAYE Marie-Annick | sortie de 19 h 07 à 19 h 30 | du Rapport n° 18/4-035 au Rapport n° 18/3-045 |
| ADAME Brigitte | sortie de 19 h 18 à 19 h 22 | du Rapport n° 18/4-042 au Rapport n° 18/3-044 |
| JAVEL François | parti à 18 h 42 | au Rapport n° 18/4-031 (procuration à LESCAT Michel) |
| HUBERT Richenel | parti à 19 h 26 | au Rapport n° 18/4-044 |

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, le VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2018 et que le nombre de Conseillers municipaux présents a été de 43 sur 55.

OBJET **Location d'engins avec chauffeur**
Approbation du projet et de la procédure
Autorisation de lancer la consultation et de signer les actes

La Ville intervient dans le cadre de divers chantiers nécessitant l'utilisation d'engins de terrassement ou de manutention, tels que :

- l'aménagement des voies et places publiques,
- la démolition d'immeubles communaux,
- le curage des caniveaux et des exutoires du Front-de-Mer,
- les interventions dans le cadre de la prévention des risques,
- l'enlèvement des déchets et encombrants,
- les aménagements préalables aux manifestations (illuminations...).

Cependant, elle ne dispose pas de matériels roulants en quantité suffisante, ainsi que les compétences requises quant à l'utilisation de certains types d'engins.

Afin de mener à bien les différents chantiers, la Ville a recours à des locations auprès de prestataires de services retenus dans le cadre du marché.

Ce dernier arrivant à son terme en fin d'année, il est nécessaire de lancer une nouvelle consultation pour assurer la continuité des prestations.

Le marché sera décomposé en six lots :

- Lot 1 : Pelle hydraulique sur pneus et sur chenilles, avec chauffeur ;
- Lot 2 : Chargeuse pelleteuse sur pneus, avec chauffeur ;
- Lot 3 : Chargeuse sur pneus et chargeuse sur chenilles, avec chauffeur ;
- Lot 4 : Nacelle élévatrice, avec chauffeur ;
- Lot 5 : Véhicule épandeur (point à temps) automatique, avec chauffeur ;
- Lot 6 : Véhicule pour la réparation de nids de poules à chaud, avec chauffeur.

Il n'est pas prévu de montant minimum ni de montant maximum. Cependant, l'enveloppe financière prévisionnelle est de 520 000 € par an, soit un montant cumulé de 2 080 000 € sur quatre ans.

Le marché prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2019 pour se terminer au 31 décembre 2019. Sauf dénonciation du pouvoir adjudicataire, celui-ci est reconduit tacitement trois fois, pour une durée d'un an, sans que sa durée totale n'excède quatre ans.

Les crédits nécessaires sont prévus en fonctionnement au Chapitre 011 du Budget principal.

Je vous demande, en conséquence :

1° d'approuver le projet et le lancement de la procédure ;

2° de valider la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché :

- procédure d'appel d'offres ouvert (articles 12, 25, 66 à 67, 78 et 80 du Décret n° 2016-36 relatif au Code des Marchés publics) ;
- appel d'offres ouvert composé de six lots ;
- marché à bons de commande sans montant minimum ni montant maximum ;
- durée du marché : du 1^{er} janvier 2019 pour une durée d'un an, reconductible de manière tacite chaque année, sans que la durée totale n'excède quatre ans ;

3° de m'autoriser (ou mon représentant) à lancer la consultation, à signer les marchés avec les entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres, à prendre toutes les décisions concernant l'exécution et le règlement du marché lorsque les crédits sont inscrits au Budget ;

4° de m'autoriser à signer tous les actes y afférents.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20180921-184028-DE
Date de télétransmission : 01/10/2018
Date de réception préfecture : 01/10/2018

OBJET **Location d'engins avec chauffeur**
Approbation du projet et de la procédure
Autorisation de lancer la consultation et de signer les actes

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N°18/4-028 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur JAVEL François au nom des commissions « Affaire Générale / Entreprise Municipale » et « Aménagement / Développement Durable » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Approuve le projet et le lancement de la procédure de consultation pour la location d'engins avec chauffeur.

ARTICLE 2

Valide la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché.

- procédure d'appel d'offres ouvert (articles 12, 25, 66 à 67, 78 et 80 du Décret n° 2016-36 relatif au Code des Marchés publics) ;
- appel d'offres ouvert composé de six lots ;
- marché à bons de commande sans montant minimum ni montant maximum ;
- durée du marché : du 1^{er} janvier 2019 pour une durée d'un an, reconductible de manière tacite chaque année, sans que la durée totale n'excède quatre ans ;

ARTICLE 3

Autorise le Maire (ou son représentant) à lancer la consultation, à signer les marchés avec les entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres, à prendre toutes les décisions concernant l'exécution et le règlement de l'accord-cadre lorsque les crédits sont inscrits au Budget.

ARTICLE 4

Autorise le Maire à signer tous les actes y afférents.

ARTICLE 5

Les dépenses correspondantes seront imputées au Budget principal.